

**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DU 15 SEPTEMBRE 2021 À 13 H 30**

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2021 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Achat et frais divers
 - 5.1.2.1. Achat d'un ordinateur portable chez PC-TECK Informatique pour la MRC au montant de 2 189,95 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.2.1)
 - 5.1.2.2. Acquisition d'un logiciel utilitaire de construction d'un modèle hydrodynamique H2D2 « SMS RIVERINE PRO » de la rivière des Outaouais et du lac des Deux-Montagnes dans le cadre du Projet de cartographie des zones inondables au coût de 6 700 \$ avant les taxes : autorisation (Document 5.1.2.2)
 - 5.1.2.3. Liste des employés ayant droit à un remboursement de frais d'utilisation d'appareil cellulaire : positionnement (Document 5.1.2.3)
 - 5.1.3. Inscription, cotisation
 - 5.1.3.1. Inscription et participation au Congrès virtuel 2021 de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), du 4 au 8 octobre 2021, pour Jessica Mc Kenzie, conseillère en aménagement du territoire, au coût de 80 \$ plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.3.1)
 - 5.1.3.2. Inscription du pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au programme de reconnaissance ICI on recycle + de Recyc-Québec pour l'obtention de l'attestation de niveau Performance, pour un montant de 450 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.3.2)
 - 5.1.3.3. Inscription de madame Élise Phoenix au congrès de l'Association des gestionnaires de cours d'eau du Québec (AGRCQ) pour participer à 3 webinaires au coût total de 200 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.1.3.3)
 - 5.1.3.4. Cotisation 2021-2022 à l'Association des biologistes du Québec pour madame Élise Phoenix au coût de 149,47 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.4)

- 5.1.3.5. Cotisations annuelles 2020-2021 et 2021-2022 à l'Ordre des ingénieurs du Québec pour madame Stéphanie Lavergne au coût total de 1 144,98 \$: autorisation (Document 5.1.3.5)
- 5.2. Greffe et législation
 - 5.2.1. Avis de conformité
 - 5.2.1.1. Ville de Rigaud - Résolution numéro 2021-08-260 ayant pour objet d'autoriser la réalisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant le lot numéro 4 025 959, zone H-122 pour un projet de développement domiciliaire : approbation (Document 5.2.1.1)
 - 5.2.1.2. Municipalité de Pointe-des-Cascades - Règlement numéro 123-02 modifiant le Règlement de construction numéro 123 afin de prescrire une exigence relative à la maçonnerie seulement dans les zones HA-18, HA-28, HA-30, HA-31, HA-32, HA-33, HA-43, HA-44, PU-8, PU-10, PU-11 et IN-39 : approbation (Document 5.2.1.2)
 - 5.2.1.3. Municipalité de Saint-Zotique - Règlement numéro 529-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 529 afin de modifier des dispositions concernant les bâtiments accessoires et des dispositions concernant l'abattage d'arbre : approbation (Document 5.2.1.3)
 - 5.2.2. Délégation de responsabilité pour le calendrier de conservation de la MRC de Vaudreuil-Soulanges auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) : autorisation (Document 5.2.2)
 - 5.2.3. Octroi d'un contrat de deux ans à Transport J-R Cyr et Fils pour le déneigement de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion au coût de 9 795 \$ par saison hivernale, s'échelonnant du 15 novembre 2021 au 1er avril 2023, pour un montant total de 19 590 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.2.3)
 - 5.2.4. Projet de cartographie des zones inondables : Signature d'une entente avec la CMM pour la mise à disposition à la MRC de Vaudreuil-Soulanges du modèle hydrodynamique H2D2 du système lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis pour réaliser la cartographie de la rivière des Outaouais (Document 5.2.4)
- 5.3. Bâtiments

6. Communication

7. Ressources humaines

- 7.1. Commis à la cour municipale régionale : entérinement en fonction de la convention collective en vigueur : autorisation (Document 7.1)

8. Sécurité

- 8.1. Sécurité publique
- 8.2. Sécurité incendie
- 8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

10. Environnement

- 10.1. Cours d'eau
- 10.2. Matières résiduelles
- 10.3. Écocentres

11. Aménagement et urbanisme

11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

11.2. Schéma d'aménagement révisé

12. Développement

12.1. Promotion et développement économique

12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance